Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213503204-20260303-26_07-DE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du mardi 3 mars 2026 20:30

En exercice : 13
Présents : 8
Excusés : 2
Absents : 3

Date de la convocation : 25/02/2026

Président de séance : Karine PASSILLY

Secrétaire de séance : Jérôme RICHARD

N° interne de l'acte : 26.07

mardi 3 mars 2026, le Conseil Municipal de SAINT-UNIAC s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil**.**

Membres présents :
Karine PASSILLY, Éric TOXÉ, Patrice BRIANTAIS, Nicolas MEREL, Jérôme RICHARD, Charles BISELX, Jean-François DELYS, Hervé LESNÉ

Membres excusés et représentés par pouvoir :
Éric GOUBAULT (donne pouvoir à : Jérôme RICHARD), Julien COLAONE (donne pouvoir à : Karine PASSILLY)

Membres Absents :
Sébastien GUIHOT, Christèle GEFFROY, Élise GUÉRIN

Attribution exceptionnelle d'une subvention à l'association de l'église et du patrimoine

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Considérant que l'association de l'église et du patrimoine sollicite l'aide financière de la commune suite au changement et remplacement de l'orgue de l'église.
Considérant la volonté de la commune d'aider les associations partenaires sur son territoire,
Le conseil municipal

- DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 000€ à l'association de l'église et du patrimoine afin de participer au remplacement de l'orgue.
-

Résultats de vote :
Adopté à l'unanimité

Pour : 10 voix Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 0

Certifié exécutoire
Signé électroniquement
Madame le Maire,
Karine PASSILLY

Le Secrétaire de séance,
Jérôme RICHARD